L'extension du crédit d'impôt à l'audiovisuel est à l'étude

Lors du festival international du film d'animation, qui s'est tenu à Annecy le 8 juin dernier, le ministre de la Culture et de la Communication Renaud Donnedieu de Vabres s'est engagé à « soutenir l'extension du crédit d'impôt à l'audiovisuel» de la même façon que cela est en vigueur, depuis le 1er janvier 2004, en matière cinématographique. Le ministre s'est en effet déclaré favorable « aux vertus incitatives des crédits d'impôt» alors même que cette mesure fiscale est vivement réclamée par les professionnels du secteur audiovisuel depuis qu'elle a été mise en place dans le secteur du cinéma. S'agissant spécifiquement du secteur de l'animation, M. Donnedieu de Vabres a précisé qu'il « sera concerné par l'extension des fonds régionaux d'aide à la production cinématographiques abondés par le CNC à l'audiovisuel, annoncée par le Premier ministre».